

Ecrit par Echo du Mardi le 3 septembre 2020

Caderousse : dernière campagne de marquage des anguilles par la CNR



La [CNR](#) (Compagnie Nationale du Rhône) et l'[INRAE](#) (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) ont lancé en 2018 un projet de recherche destiné à quantifier les différentes voies de franchissement des aménagements hydrauliques sur le Rhône par les anguilles européennes, espèce migratrice en voie d'extinction.

Baptisée 'DAARAC' (Dévalaison des anguilles argentées du Rhône à travers les aménagements CNR), menée sur le Bas-Rhône, dans le secteur de l'aménagement CNR de Caderousse, cette étude de grande ampleur fait l'objet de sa dernière campagne annuelle de marquage, visant une centaine d'individus. La



Ecrit par Echo du Mardi le 3 septembre 2020

zone d'étude, qui couvre 90 km, a été équipée en 2018 d'hydrophones permettant de détecter le passage des anguilles équipées d'émetteurs hydroacoustiques destinés à évaluer les modalités de franchissement de l'aménagement de Caderousse ainsi que l'effet cumulé des trois aménagements hydroélectriques les plus en aval du fleuve (Caderousse, Avignon, Vallabregues) que doivent successivement franchir les anguilles pour parvenir au delta de Camargue puis à la mer Méditerranée.

Un total de 175 individus dit 'argentés' ont ainsi été capturés entre 2018 et 2019, pour un objectif global de 300. Cette dernière campagne annuelle de marquage, débutée fin août, vise la capture d'une centaine d'anguilles argentées. Objectif prioritaire : apporter des données fiables en réponse aux exigences réglementaires relatives à la sauvegarde de l'espèce, et mieux connaître les processus biologiques qui régissent le cycle de vie de cette espèce menacée par les activités humaines. L'ensemble des données récoltées en fin d'étude seront rapportées aux instances régionales, nationales puis européennes et alimenteront, avec l'ensemble des autres études en cours sur le fleuve, les réflexions sur les orientations à prendre dans le cadre du plan de gestion de l'espèce.